

# FORUM



18<sup>ème</sup> année N° 2759 du Mercredi 26 Août 2020

ODD

Le Togo établit un plan intersectoriel pour éliminer la faim P.4

## DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



### ILS SONT DE RETOUR

VOS CHAMPIONNATS SONT DE RETOUR, REABONNEZ-VOUS VITE !

22 22 65 65  
CANALPLUS TOGO



LES BOUQUETS  
CANAL+

### Brouille entre la CCIT et l'ATOE

# Wiyao Tchindo éclaire l'opinion sur les magouilles de Germain Mèba P.3



### Diplomatie

# A Libreville, Gnassingbé partage avec Bongo sa stratégie de riposte contre Covid19 P.3



**ELLE EST DE RETOUR  
POUR VOTRE BONHEUR !**

PROMO AIRFIBER MOBILE

**60Go**

à 15 000 FCFA

\*919\*10\*3#



4G+

Promo du 07 au 16 Août Air fiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au \*919\*8\*2#

## Santé

### Me Sylvain ATTOH MENSAH : « Au Togo, les mesures prises par le gouvernement contre le COVID-19 doivent être saluées et soutenues »

Pour l'avocat togolais, Me Sylvain ATTOH MENSAH, les mesures prises par le gouvernement togolais pour limiter la propagation de la maladie du coronavirus doivent être saluées. Il fonde son argument sur ce qu'il a constaté sur d'autres lieux surtout en France où il a fait un tour. Les explications de l'avocat sont contenues dans une note dont voici le contenu :

Bien chers,  
Je suis arrivé à Paris samedi matin pour une mission. Si j'écris ce message c'est pour dire qu'au Togo, les mesures prises par le gouvernement contre le COVID 19 doivent être saluées et soutenues.

Ce que j'ai vu au lendemain de mon arrivée dans le métro et les bars, laisse penser que les Français ont choisi leur liberté contre leur santé et la vie des autres.

Dans le métro, bien que la SNCF ait mis des espaces entre les sièges, personne ne les respecte. Personne ne contrôle le respect du port du masque avant d'accéder aux gares ni aux trains. Une règle sans contrôle perd sa rigueur. Gare à celui qui demanderait à un jeune de respecter la distanciation sociale ou le port de masque. Alors, chacun se tait et confie son sort à l'Éternel.

Dans les bars, par un soir de finale de Champions League, la promiscuité est totale, les masques mis sous le menton pour boire la bière qui coule à flots. Sans doute parce qu'ils ont une extrême confiance en leur système de santé qui a pourtant montré ses limites au printemps et qui pourrait être encore dépassé si cette défiance contre les règles de la nature et les prescriptions de santé publique persiste et entraîne une nouvelle vague.

On a l'impression qu'ils veulent prendre leur revanche sur le virus qui les a fait confiner des semaines durant. Et on ne sera pas étonné de voir un nouveau déferlement important de contaminations les prochaines semaines si on ne rétablit pas les contrôles et les messages de prudence. Mes constats se font un week-end. Que dire de la promiscuité dans le métro, le RER pendant la semaine de travail aux heures de pointe? Je ne veux plus prendre les transports en commun pour en faire l'expérience.

Pour revenir à moi, j'ai vite fait d'écouter ma séance de match autour d'un café pour gagner mon lieu de séjour à pieds parce que j'avais peur de revivre l'ambiance anxiogène du métro. J'ai vraiment hâte de



quitter Paris pour me retrouver dans la ville de ma mission en province. En deux jours, j'ai utilisé plus de masques et de gels hydro alcooliques que je ne l'ai fait pendant ces quatre derniers mois.

Comme on le voit, en Europe, la problématique du droit à la liberté face aux impératifs du droit à la santé est entière. Et les jeunes français ont certainement choisi de vivre leur vie et de jouir de leur liberté avant de devoir mourir de quelque chose sans se soucier du droit à la santé des autres. En outre, on a peut-être eu tort de dire que les jeunes sont moins exposés que les personnes d'un âge avancé. Alors, ils s'en foutent des mesures barrières.

Ce que je peux dire, c'est que nous devons œuvrer à renforcer la prévention autour de nous au Togo, à inviter le gouvernement à maintenir les mesures de prévention, à contrôler sérieusement nos frontières et tous ceux qui arrivent de l'Europe et d'autres pays, à poursuivre les campagnes de prévention et à permettre aux forces de l'ordre dédiées à la riposte contre la pandémie, de faire observer dans le respect de la dignité humaine et avec courtoisie, sans bavures ni violences, les mesures de prévention pour nous protéger contre

nous-mêmes, afin de nous préserver de la pandémie. C'est le temps de voir les nouveaux maires jouir de leurs prérogatives dans l'observance stricte de la procédure et des lois et règlements. Pour qu'en symbiose avec les populations qui doivent respect et courtoisie aux policiers et agents municipaux qui font scrupuleusement leur travail, nous maintenions la résilience de l'Afrique face au COVID-19.

J'ai quitté Lomé testé négatif au COVID 19 et j'espère y retourner négatif. Une chose est sûre, je ne reviendrai pas dans ce pays avant 2021 sauf en cas d'extrême nécessité si la raison et le sens de la vie en partage ne prennent pas le dessus. Et je comprends tous ceux qui ont choisi de ne pas s'y rendre. Prenez soin de vous. Moi je ne quitte plus mon masque et mon gel hydroalcoolique. Je réduis mes déplacements. Encore une fois, j'ai compris que c'est plus rassurant de vivre chez nous qu'ici en ces moments incertains. Un peu de structures hospitalières adéquates et de justices sociales et la vie serait belle. Bonne journée et excellente semaine. Chaque jour est une vie. Travaillons à la beauté de la vie.

Me Sylvain ATTOH MENSAH  
Source : macite.info

## Santé

### Togo, premier pays africain à avoir éliminé la Trypanosomiase

C'est officiel, la Trypanosomiase Humaine Africaine ou maladie du sommeil a été éliminée au Togo. Cette annonce a été faite ce lundi 24 août 2020 au cours d'une rencontre organisée par le ministère de la santé et de l'hygiène publique à Lomé.



Selon le ministre de la santé et de l'hygiène publique, Pr Moustafa MIJIYAWA, les résultats satisfaisants obtenus dans la lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine, marqués par la rareté des cas, ont permis au Togo d'introduire un dossier pour la certification de l'élimination de la THA auprès de l'OMS en 2018.

Ce dossier précise-t-il, a été examiné par un groupe d'experts indépendants convoqué par le bureau régional de l'OMS.

Ainsi, ajoute le ministre, sur la base des éléments probants figurant au dossier et de la recommandation de ces experts, le dossier a été validé le 22 juin 2020.

«L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a récemment indiqué que le Togo a satisfait aux critères d'élimination de ladite maladie comme problème de santé publique. Cette validation fait du Togo, le premier pays africain à avoir éliminé la THA, parasitose transmise lors

de la piqûre de la mouche tsé-tsé», explique Pr Moustafa MIJIYAWA.

Toutefois, le ministre indique que les pays voisins n'en étant pas encore à la même phase, la surveillance doit continuer afin d'éviter toute résurgence de cette maladie.

Le gouvernement togolais s'engage également à soutenir le plan post-validation de l'élimination de la THA en tant que problème de santé publique en vue de la vérification de l'arrêt de la transmission à l'horizon 2030 prévu dans la feuille de route de l'OMS.

Endémique dans les pays d'Afrique noire, la THA est une parasitose redoutable, invalidante, difficilement curable et conduisant toujours à la mort si elle n'est pas traitée de façon adéquate. Cette parasitose fait partie des onze maladies tropicales négligées, considérées comme prioritaires par le ministère de la santé sur conseils et orientations de l'OMS.

Togotopnews.com

## COVID-19

### 6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

**1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.**

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

**2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres**

personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

**3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.**

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le



nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

**4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un**

**mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.**

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

**5. Si vous ne**

**vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »**

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

**6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.**

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

ogotopnews

## Brouille entre la CCIT et l'ATOE

### Wiyao Tchindo éclaire l'opinion sur les magouilles de Germain Mèba

Le courant ne passe plus entre l'Association togolaise des opérateurs économiques (ATOE) pourtant membre légal de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et le Président Germain Mèba. Ce dernier après avoir fait inviter certains membres de cette association devant la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) en juillet 2020, a lors d'une rencontre avec la presse le vendredi 14 août dernier, accusé l'ATOE d'être « au-devant de la fraude ». Face à la presse hier mardi, le président de l'association, Wiyao Tchindo, ne comprenant pas les agissements du Sieur Mèba, apporte sa version des faits.



Tout a commencé depuis 2019 par une demande de cartes de certains membres de l'ATOE, une association créée le 07 octobre 2018 et qui regroupe à ce jour, plus de 300 opérateurs économiques exerçant diverses activités. L'objectif étant de sortir les très petites entreprises du secteur informel.

Sur les 84 membres de l'association ayant régulièrement fait la demande, « une vingtaine n'a toujours pas reçu leur carte de CCIT, malgré de multiples interventions incluant celle du ministre du Commerce ».

Sans cette carte, informe le président de l'ATOE, les membres de la Chambre sont privés de certains privilèges et avantages que jouissent d'autres opérateurs économiques du pays. Et pourtant, ces membres qui subissent ce désirata de Germain Mèba ont chacun payé leur droit d'adhésion,

d'un montant de 15.000 F CFA.

Les relations entre les deux (2) entités se sont empirées en juillet 2020, lorsque 14 membres d'ATOE ont été en effet convoqués par téléphone par la DCPJ pour vérification de leur signature figurant sur les procurations laissées à l'association afin de retirer leur carte CCIT. Cette page sera tournée lorsque le président de l'association, Wiyao Tchindo a été interpellé puis transporté à son domicile accompagné d'un officier de police pour vérification des noms et signatures figurant sur la liste des membres de l'association. Laquelle vérification qui va se révéler concluante et le dossier est clôturé.

Tout porte à croire que le Président de la CCIT veut exclure certains membres des élections consulaires programmées pour la fin de cette année

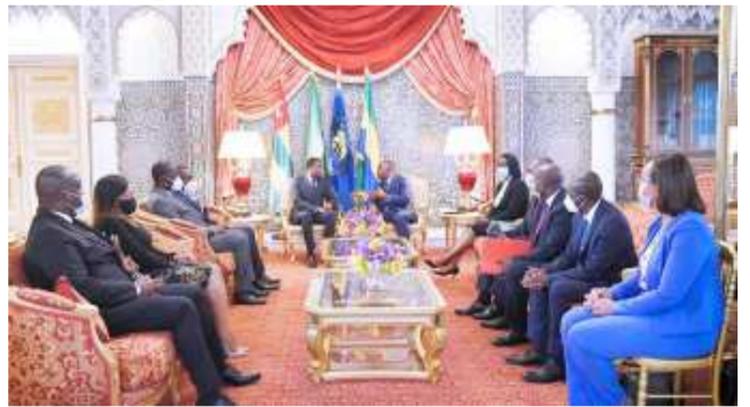
2020. « Alors que la CCIT est une institution publique et non une propriété privée de Germain Mèba. Son idée est de nous exclure des élections consulaires de décembre prochain », a affirmé M. Tchindo.

Les agissements du président Mèba envers cette association légalement constituée ne sont pas les seuls arguments qui corroborent l'idée d'une organisation frauduleuse de ces élections consulaires. Non seulement M. Mèba fait fi des propositions du Conseil national du Patronat, mais s'est aussi permis de désigner des parents et amis pour signer à la place des vrais opérateurs économiques membres de la CCIT.

Jusqu'où ira le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) dans l'organisation des élections consulaires ? Les jours à venir nous situeront ! **Michel AKOETE**

## Diplomatie

### A Libreville, Gnassingbé partage avec Bongo sa stratégie de riposte contre Covid19



Après le rendez-vous manqué du 13 juillet, le président togolais, Faure Gnassingbé, s'est finalement rendu ce 24 août 2020 à Libreville au Gabon pour une visite de travail. Accueilli à l'aéroport international Léon Mba par le Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, le dirigeant togolais s'est ensuite rendu au palais du bord de mer où il s'est entretenu avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba.

Avec son homologue Ali Bongo Ondimba, ils ont évoqué les questions de développement économique, de paix, de sécurité et celles liées à la pandémie du Covid-19. Ils ont également abordé la problématique du renforcement de l'axe bilatéral Libreville-Lomé, ainsi que les grands sujets de l'heure sur la scène continentale et internationale.

« J'ai reçu ce lundi à Libreville mon homologue et frère, le président du

Togo, Faure Essozimna Gnassingbé. Ensemble, nous avons échangé sur le renforcement de la coopération entre nos deux pays, mais aussi sur la riposte multiforme à la pandémie de Covid-19 qui, pour être efficace, doit être la plus coordonnée possible à l'échelle du continent, ainsi que sur les questions sécuritaires qui demeurent l'une de nos préoccupations majeures », a précisé le chef de l'État gabonais sur ses comptes Facebook et Twitter.

Au terme des échanges, si le président Faure Gnassingbé s'est réjoui de cette rencontre, les deux dirigeants se sont « félicités de l'excellence des liens d'amitié et de fraternité qui unissent leurs deux pays d'une part, et de la collaboration entamée depuis 2011 pour une meilleure intégration de leurs sous régions respectives ».

**24heureinfo.com**

## Economie

### Sani Yaya fait le point des réformes économiques

La revue de la performance des réformes réalisées à fin décembre 2019 dans les départements ministériels et institutions de l'Etat s'est ouverte mardi à Lomé. La rencontre se déroule sur 4 jours sous la direction de Sani Yaya. A l'ouverture, le ministre de l'Economie et des Finances révèle que l'économie togolaise a enregistré une perte de croissance de 4,2 points à cause de la pandémie de Covid-19. Pour la riposte, M. Yaya propose de repenser le modèle économique togolais.

C'est la 2<sup>e</sup> revue nationale pour le compte de cette année. Elle va permettre d'être à jour par rapport aux dispositions de la stratégie des réformes adoptée par décret et qui prévoit deux (02) revues chaque année.

Elle fera ainsi, la restitution des réunions techniques tenues en mars dernier et qui ont permis au Comité de suivi des réformes de discuter profondément des réalisations, des difficultés relevées et des nouvelles mesures proposées par les départements ministériels pour les trois prochaines années.

Le ministre de l'économie et des finances a souligné que l'une des réformes importantes opérées ces derniers mois au Togo est l'adoption du décret fixant le régime financier des collectivités locales.

Sani Yaya ne passe pas sous silence la loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques, la Loi organique relative aux lois de finances, les décrets portant plan comptable de l'Etat, le règlement général sur la comptabilité publique, la nomenclature budgétaire de l'Etat et tableau des opérations financières de l'Etat



ainsi que le décret sur la comptabilité matière.

« Le processus de mise en œuvre de toutes ces lois et de tous ces décrets pris a été déjà enclenché et se poursuit. Le nouveau texte sur le régime financier des collectivités locales renforce davantage le processus de décentralisation en cours au Togo », a ajouté Sani Yaya.

Ces réformes devraient être élargies à d'autres secteurs. Mais la crise sanitaire a tout ralenti.

**Décélération de l'activité économique**

Selon le ministre, la pandémie de la Covid-19 a des conséquences sur l'économie nationale. Sani Yaya assure que les projections laissent apparaître une forte décélération de l'activité économique, avec une perte de croissance de 4,2 points de

pourcentage selon l'hypothèse la plus optimiste. Le taux de progression de l'activité économique est révisé à 1,3% pour l'année 2020, contre une prévision initiale de 5,5%, après un taux de 5,3% enregistré en 2019.

« La pandémie de COVID-19 a certes des impacts négatifs sur le social et l'économie. Néanmoins, elle nous enseigne des leçons que nous pourrions tirer, notamment "repenser notre modèle économique" pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et donc plus résilient face aux chocs externes » a-t-il recommandé.

Pour le ministre, cette nouvelle orientation de la politique économique amène à réviser et à actualiser le Plan National de Développement (PND 2018-2022).

**Togobreakingnews.info**

## Mort d'Agboyibo Yawovi

### Un livre d'or ouvert au siège de son parti

Les togolais peuvent à partir du 27 août rendre un hommage à Yawovi Agboyibo, opposant et avocat décédé le 30 mai dernier en France. Alors que la date du rapatriement de son corps et de son inhumation n'est pas encore communiquée, son parti, le CAR (Comité d'action pour le renouveau) annonce l'ouverture d'un livre d'or en son honneur à son siège.



Les messages de condoléances, les témoignages et les hommages seront reçus tous les jours ouvrables de 09h 00 à 17h00 dans le strict respect des mesures barrières, indique un communiqué du parti.

Né en 1943 à Kouvè dans la préfecture de Yoto, Yawovi Agboyibo est avocat de formation et militant des droits de l'homme.

Ancien Président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) et ancien Premier ministre du Togo, Me Apollinaire Madji Yawovi AGBOYIBO est un acteur clé du processus démocratique du Togo.

La mémoire de l'homme au parcours « exceptionnel » a été saluée pour son combat politique autour de la pression et du dialogue dès l'annonce de son décès.

« L'on retiendra qu'il a contribué à l'enracinement du barreau du Togo dont il fut l'un des bâtonniers. Il fut aux côtés du père de la nation, un des artisans de la création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), en 1987, la première institution du genre en Afrique subsaharienne et en a été son premier président », avait indiqué le gouvernement togolais pour qui, le « Togo perd une figure marquante de son histoire institutionnelle et politique de ces dernières décennies ».

**24heureinfo.com**

## Covid-19

### L'INAM renforce son assistance aux personnes âgées

Dans un élan de solidarité, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a procédé mardi 25 août 2020, à une remise de lots de savons aux personnes âgées. Une initiative qui a pour objectif, d'accompagner cette couche vulnérable, dans le respect des mesures barrières contre la pandémie à coronavirus.

En cette période de crise de coronavirus, la solidarité est la chose la mieux partagée. Conscient de ce fait, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), a fait dons mardi à Lomé, des lots de savons aux personnes âgées.

#### Une cérémonie doublée de sensibilisation

Au-delà, d'être une simple cérémonie de remise de dons, l'occasion a été pour les responsables de l'Institut, de sensibiliser cette couche vulnérable, sur l'adoption des mesures barrières, qui consiste au port obligatoire de masques, au lavage régulier des mains et à l'observation des mesures de distanciation sociale.

Pour Winga Dassaliba, Chef Département Affiliation et Recouvrement, également Représentant le Directeur général de l'INAM à l'occasion, « la Direction générale, a souhaité apporter son assistance à l'endroit des personnes âgées, en mettant à leur disposition des lots de savons pour leur permettre de renforcer le respect des mesures barrières, qui sont le lavage régulier des



mains, le port de masque et la distanciation sociale ». Et de poursuivre, « les personnes âgées ont été particulièrement plus visées parce qu'elles se révèlent les plus vulnérables et les plus exposées », d'où une attention particulière.

Témoignant sa gratitude après la réception de dons, da Silveira Komlan Adjevi, Point Focal du CNCPA (Conseil national consultatif des personnes âgées), note que depuis des années, l'INAM n'a cessé de renforcer son accompagnement aux personnes âgées. Et cet engagement renouvelé s'est une fois encore matérialisé par la remise de dons, composés de lots de savons. « Avec l'INAM, les personnes âgées ne sont plus marginalisées, mais nous sommes réellement intégrées », a-t-il souligné.

Abordant dans le même sens,

Ekuhoho Mawuko, Président de ANAVIE, une association spécialisée dans la défense des personnes âgées, note que l'INAM, est un partenaire sûr. « Nous savons que l'INAM est un partenaire sûr dans les dispositions de protection sociale de l'Etat, parce qu'il a pris un pilier important qui est la santé. Et pour nous, en tant qu'association de défense des droits des personnes âgées, nous ne pouvons que nous en réjouir et le remercier pour cette action », qui vient à point, renforcer la résilience des personnes âgées.

Rappelons que l'INAM dans son accompagnement aux personnes âgées, a également une initiative dénommée : « Université des personnes de 3<sup>ème</sup> âge ». Un projet à fort succès, qui permet de partager les expériences et les informations sur le bien-être et la santé des personnes âgées.

Gapola.net

## ODD

### Le Togo établi un plan intersectoriel pour éliminer la faim

Les années antérieures, des facteurs comme la croissance démographique, la dégradation des terres et de l'environnement, les inégalités de genre en matière d'accès aux ressources, ont compromis la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo. En 2018, se fiant à l'indice de la faim dans le monde, le Togo occupait la 80<sup>ème</sup> place sur 119 pays. La situation y était jugée grave parce que 24,3% des citoyens souffraient de la faim. Pour pallier le phénomène, le pays a établi un plan intersectoriel pour la réalisation du 2<sup>ème</sup> Objectif de développement durable (ODD) qui vise à éliminer la faim.

L'engagement des pouvoirs publics à éradiquer la faim et à lutter contre la pauvreté a motivé le Programme alimentaire mondial (Pam) à renforcer son rôle de conseiller et de catalyseur d'interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le plan stratégique intersectoriel court de 2019 à 2023. A échéance, les communautés vulnérables, y compris les petits producteurs, disposeront des systèmes alimentaires efficaces, équitables et inclusifs ; les capacités des institutions nationales du Togo seront renforcées pour élaborer et gérer des politiques et des programmes équitables relatifs la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette stratégie est conforme au plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement et au PND dont l'une des priorités est de réduire la pauvreté et les inégalités.

Comme principaux résultats, le pays s'attend à une croissance économique durable et inclusive ; à la création d'emplois décents ; au développement humain ; un accès à des services sociaux adéquats, une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Non seulement, le plan prend en compte l'Objectif de développement



durable 2 (éliminer la faim), mais aussi, il contribuera à la réalisation de l'objectif 1 (élimination de la pauvreté), de l'objectif 3 (santé), de l'objectif 4 (éducation), de l'objectif 5 (égalité des sexes et autonomisation des femmes), de l'objectif 13 (action climatique) et de l'objectif 17 (partenariats).

D'un autre côté, le pays va concentrer ses efforts sur le développement des chaînes de valeur en aménageant des agropoles qui vont accroître la productivité des cultures vivrières, créer des emplois décents et in fine, améliorer la sécurité

alimentaire. Grâce aux moyens déjà mis en place, le taux de malnutrition aiguë qui était estimé à 6,5% en 2014 au Togo est passé à 5,7% en 2017, soit une baisse de 0,8 point. Au même moment, le retard de croissance, l'un des principaux signes de malnutrition chronique, qui se caractérise par une taille trop petite pour l'âge, est passé de 27,5% en 2014 à 23,8% en 2017, soit une amélioration de 3,7%. Aussi, le budget alloué à la malnutrition a connu une augmentation d'un milliard en 2016 par rapport à 2014, passant de 6,5 à 7,5 milliards de francs CFA.

Togotopnews.com

## Lutte contre la Covid-19

### Aimes-Afriques vole au secours des populations de 700 villages du Togo



L'ONG Aimes-Afrique a débuté, lundi 24 août 2020 à Sotouboua, une opération de distribution de kits sanitaires. Cette opération est initiée afin de permettre aux populations d'être mieux armées pour mener une lutte efficace contre la pandémie du coronavirus.

Au total, 700 villages sélectionnés dans cinq (05) villes du pays sont ciblés par cette opération, qui s'inscrit dans la droite ligne du "Projet Villes-Santé (PVST)", mis en œuvre depuis septembre 2018 par l'ONG que dirige Docteur Michel Kodom.

« Face à la recrudescence de la pandémie au Togo, il urge que les actions de lutte contre la maladie s'intensifient, en appui aux efforts du gouvernement, du comité local de gestion de la riposte contre la pandémie et surtout du comité de pilotage préfectoral (CPP) du PVST, des Comités de Pilotage Cantonaux (CPC) et ceux villageois (CPV) installés dans le cadre du projet ville-santé. L'ONG Aimes-Afrique fait donc un appui de 700 machines à coudre, 300 unités de thermoflash, 200 dispositifs de lavage des mains, 10.000 litres de savon liquide, 5.000 solutions hydro alcooliques, 3.000 boîtes de

gants, 200 combinaisons de protection renforcée, 1.000 sur-blouses et des kits alimentaires pour les familles des patients atteints de Coronavirus », a indiqué Dr Michel Kodom, président de l'ONG Aimes-Afrique.

Les 700 machines à coudre serviront à la confection de masques artisanaux dans chacun des villages concernés, soit une machine par village. Dans ce sens, Dr Michel Kodom a annoncé le début à compter de la semaine prochaine, d'« une série de formations des formateurs de couturiers/couturières de toutes les villes bénéficiaires à Lomé en vue d'appliquer les normes établies dans la fabrication des masques locaux qui seront cousus localement ».

Pour ce qui concerne les kits sanitaires, ils seront distribués dans les centres de santé, afin de renforcer leurs matériels de travail.

Les premiers responsables de l'ONG Aimes-Afrique, invitent les populations au respect des mesures barrières, notamment le port des bavettes de protection, le lavage régulier des mains et l'observation de la distanciation sociale etc.

Afreepress.info

## Processus de décentralisation

### L'Allemagne injecte 3,3 milliards FCFA pour le renforcement dudit programme

Le pari de la décentralisation engagé par les plus hautes autorités du pays est sur de bons rails. Ce processus audacieux enclenché, bien que les conditions n'étaient pas réunies, a néanmoins le soutien de nos partenaires en développement. Vendredi dernier, l'Allemagne a injecté cinq (05) millions d'euros, environ 3,3 milliards de francs CFA, à titre de fonds additionnel, pour le renforcement dudit processus.



Promis par Berlin il y a quelques mois, le processus de décentralisation au Togo va connaître un nouvel élan avec cette enveloppe de 3,3 milliards de nos francs (5 millions d'euros) injectés par la République Fédérale d'Allemagne via la banque allemande de développement (KfW), en fin de semaine dernière. Ce financement qui s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Décentralisation (PAD), devra servir essentiellement à construire et à équiper les nouvelles mairies.

Lors de la signature dudit accord entre les deux parties, le diplomate allemand en poste à Lomé, Matthias Veltin, a souligné que « l'objectif est de permettre aux différents acteurs communaux de disposer d'un bon cadre de travail afin de garantir une meilleure

qualité des services aux citoyens ».

Une occasion pour Mme Demba Tignokpa, ministre togolais en charge de la planification, de se féliciter de l'excellence des relations entre l'Allemagne et le Togo.

Notons que depuis 2012, l'Allemagne, ce partenaire exceptionnel, a décaissé plus de 30 milliards FCFA, dans le cadre du Projet d'Appui à la Décentralisation (PAD).

Rappelons que depuis juin 2011, le gouvernement togolais s'est aligné sur les pratiques budgétaires et comptables des collectivités territoriales au sein de l'espace UEMOA. Cette directive devrait être transposée dans l'ordonnancement juridique de tous les Etats membres.

Macite.info

## Assassinat de trois jeunes filles à Blitta

# L'ASVITTO parle crime rituel et réclame justice

Il s'agit de l'assassinat de trois jeunes filles âgées de 5 à 7 ans dont les cadavres ont été retrouvés dissimulés dans la voiture appartenant à un géomètre du nom de Joseph Tchara, garée à côté d'un bar lui appartenant. Cette découverte a suscité l'indignation et la consternation des parents et de la population de la localité. Mais chose étrange, l'enquête diligentée pour faire la lumière sur cette affaire semble dans l'impasse. Selon les informations, il s'agirait d'un crime rituel qui fait réagir L'ASVITTO (Association des victimes de torture au Togo) dans un communiqué que voici.

**DÉCLARATION RELATIVE AUX CRIMES RITUELS DANS LA PRÉFECTURE DE BLITTA—L'ASVITTO INVITE LE PROCUREUR DU TRIBUNAL DE BLITTA À PROCÉDER VÉRITABLEMENT À L'AUTOPSIE DES CORPS ET MET EN GARDE CONTRE LES TENTATIVES DE BROUILLAGE DES PISTES SÉRIEUSES QUI DÉBOUCHERAIENT SUR LES VRAIS AUTEURS ET COMPLICES**

— Dans sa parution N° 357 du 11 août 2020, le «bihebdomadaire Le rendez-vous» a donné une information relative à trois crimes rituels commis sur des mineurs âgés de 5 à 7 ans et dont les corps se trouveraient à la morgue du Centre Hospitalier Régional de Sokodé. L'Association des Victimes de Tortures au Togo s'est vue interpellée par cette horreur et a procédé à ses investigations. Après avoir écouté les témoignages des familles des victimes et visualisé les images des corps des trois (3) enfants, l'ASVITTO vient confirmer les informations rapportées par cet article et relève d'énormes obstacles à la procédure d'enquête judiciaire. Ces obstructions à la manifestation de la vérité se résument à un trafic d'influence de certaines autorités et cadres de la localité.—

Au regard de la violation constatée des droits des familles des victimes de



connaître les auteurs et complices et aussi les motivations des assassinats de leurs enfants, certains faits consécutifs à ce drame de Blitta méritent d'être clarifiés pour faire la lumière sur ces crimes.—

Dans un premier temps, il convient que l'opinion soit située sur l'intention qu'avaient les autorités en présentant un «fou» à la télévision togolaise (TVT) comme étant le présumé auteur des crimes. Quels ont été les éléments de preuves dont disposait la TVT avant d'exhiber un débile mental sur les écrans de la télévision nationale comme étant l'assassin ?—Le Ministre de la

communication et le Directeur de la TVT doivent donner des explications et fournir des informations pour la suite des enquêtes.—

Ensuite, selon les témoignages, le propriétaire du véhicule dans lequel se trouvaient les trois corps des enfants assassinés serait libre de ses mouvements sur instruction de certaines autorités locales au motif que le véhicule a été brûlé sous l'effet de la colère de la foule après la découverte macabre et qu'il n'y aurait plus possibilité de prélever les indices. Qu'à cela ne tienne, un « quatrième enfant a pu s'échapper des mains des criminels et

c'est lui qui a donné l'alerte aux parents qui sont partis à la recherche de leurs enfants. Cet enfant l'aurait reconnu dans le lot des assassins >>. Au vu de ces témoignages, il existerait de bonnes raisons pour l'interpellation et l'inculpation du propriétaire du véhicule jusqu'à ce que des preuves de son innocence soient rassemblées.—

Aussi selon d'autres sources proches des familles, il ressort qu'une délégation des cadres du parti Union pour la République (UNIR) aurait visité les familles afin de leur présenter leur compassion. L'ASVITTO prend acte de cette démarche affective pour consoler les familles si elle est avérée. Mais elle s'étonne tout de même que, malgré la configuration de l'ossature des cadres politiques de cette préfecture hautement privilégiée parmi les autres, l'on puisse constater de graves anomalies dans les enquêtes judiciaires d'un dossier auquel les populations attachent une attention particulière. Aux dernières nouvelles, le préfet de Blitta et Commandant de compagnie de la gendarmerie auraient convoqué les familles le lundi 24 août 2020 leur intimant l'ordre d'inhumer les corps contre leur gré et sans l'autopsie.—

L'ASVITTO met en garde le Procureur du tribunal M. Tchatchamana Assimiou, le Préfet M. Batossa Boukari et le Commandant de compagnie M. Viagbo contre les menaces sur les familles des victimes et leurs tentatives de brouiller les pistes sérieuses en obligeant

l'enterrement des corps. L'ASVITTO interpelle le Ministre de la justice et l'invite à prendre des mesures pour rendre justice aux familles et éviter d'ajouter des amertumes au deuil de celles-ci.— Il est important de souligner que selon des témoignages relatifs à d'autres crimes rituels, il y aurait des complicités parmi les acteurs politiques qui en tireraient profit pour des sacrifices à des fins inavouées.

Pour cette raison, il est de l'intérêt des autorités gouvernementales que la lumière soit faite pour éviter toute suspicion qui les déshonore et qui porte atteinte aux valeurs d'éthique et de morale qu'elles sont censées défendre.—L'ASVITTO interpelle par la même occasion les représentants diplomatiques de l'UNICEF, du PNUD et l'ONG Amnesty International à accompagner ces familles pour la manifestation de la vérité afin que les auteurs et complices soient identifiés et soumis à la rigueur de la loi pour que d'autres enfants soient protégés contre ces crimes rituels.—Enfin, l'ASVITTO exprime par la même occasion ses condoléances à toutes les familles éprouvées par ce drame.—Fait à Lomé, le 25 août 2020

— Pour l'ASVITTO—  
Le Président-M. ATCHOLI  
KAO Monzoulouwe  
Source : T228

## Economie

# Début de construction de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé

Une zone industrielle et de services logistiques intégrés de classe mondiale est en érection à Adétikopé (20 km de Lomé). La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) a annoncé mardi le démarrage des travaux de construction de cette structure qui sera au service de l'industrialisation du Togo. Cette infrastructure, un des projets phares du Plan national de développement du Togo (PND), va offrir un cadre propice à l'implantation d'usines en vue de la transformation des produits locaux.

Le démarrage des travaux fait suite à la signature d'un partenariat le 8 juillet dernier entre le Togo et Arise IIP, entreprise spécialisée dans le développement de parcs industriels à haute valeur ajoutée et ayant pour actionnaires Africa Finance Corporation (AFC) et Olam International Ltd.

L'ambition est de favoriser la transformation locale des richesses naturelles togolaises et faciliter leur exportation.

« Dans un contexte international morose marqué par l'impact économique de la crise sanitaire, le lancement des travaux de PIA démontre une fois de plus l'attractivité de l'économie togolaise. PIA sera une plateforme industrielle dédiée aux investisseurs locaux et étrangers, dotée d'une infrastructure moderne et de services logistiques multimodaux intégrés. Nous nous réjouissons du développement de cette infrastructure de pointe, l'un des projets phares du PND 2018-2022, qui deviendra sans aucun doute l'un des vecteurs essentiels de la politique



d'industrialisation entamée par le Togo », a indiqué Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo.

**Opérationnelle en janvier 2021**

Avec la réalisation de la PIA, les autorités togolaises comptent combler le manque à gagner local dû à l'export de matières premières brutes et de créer de la valeur ajoutée pour le Togo en matière d'emplois et de revenus. À terme, ce sont 35 000 emplois directs et indirects qui seront créés.

« Cette plateforme va permettre d'industrialiser de nombreux secteurs d'activité togolais, à l'instar du secteur agricole (coton, anacarde, soja, riz, sésame etc.) en créant des rouages performants qui permettront la transformation locale des matières premières et ainsi l'exportation de produits manufacturés qui généreront d'importants revenus pour le pays », a précisé Alain Saraka, Directeur de la stratégie d'ARISE IIP et IS.

La réalisation de cette plateforme qui devra être opérationnelle

en janvier 2021 nécessitera un investissement total de plus de 130 milliards de francs CFA (soit 200 millions d'euros).

La zone industrielle et de services logistiques intégrés est une plateforme de 400 hectares située à environ 27 km du Port de Lomé. Elle sera développée en deux phases. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) est chargée de sa conception, de son financement, de sa construction et de sa gestion.

Notons que de nombreux services logistiques sont prévus sur le site comme un parking d'une capacité de 700 camions, un parc pour le stockage de conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP ; un entrepôt pour charger, décharger et transférer les conteneurs ; une plateforme de stockage du coton et d'autres matières premières ; une zone de 200 000 m<sup>2</sup> dédiée aux autres activités logistiques ainsi que des routes et emprises routières.

Togobreakingnews.info

## Volontariat

# Le Togo opérationnalise un cadre de concertation des organisations



Depuis plus d'une dizaine d'années, le Togo déploie une politique de volontariat permettant à des milliers de jeunes d'avoir leurs premières expériences professionnelles. En dehors des pouvoirs publics, plusieurs organisations s'activent dans le secteur. Mais à ce jour, il n'existe pas de synergie entre les différents acteurs sur la question du volontariat. Avec l'appui du Programme de Consolidation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA), l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) lance le vendredi prochain le Cadre de concertation des organisations de volontariat au Togo (CCVOT).

La mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre de concertation des organisations locales, nationale et internationales de volontariat au Togo s'avèrent une impérieuse nécessité.

En effet, le CCVOT permettra de renforcer le dialogue entre tous les acteurs et organisations de volontariat, de créer un lien fort de réflexion, d'échanges et de partage autour des enjeux et défis, d'initier et participer aux activités de promotion et de valorisation du volontariat.

Le processus de mise en place de cette structure a démarré depuis 2015. En 2018, l'appui du Pro-CEMA a permis d'avoir la cartographie des organisations de volontariat au Togo.

De même, des structures et collectifs de volontariat au Togo ont organisé 2 ateliers préparatoires à la mise en place dudit cadre. Des rencontres qui ont permis d'élaborer une note conceptuelle et des textes définissant le format, la structuration et l'organisation du Cadre, et en fixe les principes/règles de fonctionnement et d'animation.

Une autre étape importante a été la tenue les 30 et 31 janvier 2020 d'une rencontre de partage des conclusions des différents travaux avec l'ensemble des acteurs et partenaires. A l'occasion, ces derniers ont été informés de l'initiative. Les textes réglementaires avaient également été validés.

C'est pour parachever ce processus qu'une rencontre nationale est organisée le 28 août prochain en vue de la mise en place et le lancement officiel du CCVOT.

Il est attendu à la fin des travaux de cette rencontre de lancement des activités du CCVOT, la mise en place du bureau de coordination.

A noter qu'une centaine de personnes prennent part à cette rencontre. Les participants viennent des organisations de volontariat nationales comme internationales et des structures étatiques.

Togobreakingnews.info

## Santé

### La polio est éradiquée en Afrique, affirme l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé a certifié, ce mardi 25 août, que le continent africain était « exempt de poliovirus sauvage », quatre ans après l'apparition des derniers cas dans le nord-est du Nigeria, région dévastée par un conflit contre les jihadistes de Boko Haram.

« Grâce aux efforts déployés par les gouvernements, le personnel soignant et les communautés, plus de 1,8 million d'enfants ont été sauvés » de la polio, se réjouit l'OMS dans un communiqué.

Provoquée par le « poliovirus sauvage » (PVS), la poliomyélite est une maladie infectieuse aiguë et contagieuse qui touche principalement les enfants, attaquant la moëlle épinière et pouvant provoquer une paralysie irréversible. Elle était endémique partout dans le monde, jusqu'à la découverte d'un vaccin dans les années 1950. Les pays les plus riches y ont eu rapidement accès, mais l'Asie et l'Afrique sont restées longtemps d'importants foyers infectieux.

#### Le Nigeria, épicrocentrage de la maladie dans les années 2000

Épicrocentrage de la maladie dans le monde au début des années 2000, le Nigeria, géant africain de 200 millions d'habitants, figurait encore il y a peu à leurs côtés. Dans le Nord musulman, sous la pression des milieux salafistes, les campagnes de vaccination antipolio s'étaient arrêtées entre 2003 et 2004, accusées par la rumeur d'être l'outil d'un vaste complot international pour stériliser les musulmans.

Il a fallu un énorme travail avec les chefs traditionnels et religieux pour convaincre les populations de faire vacciner leurs enfants. Pourtant, dès 2009, l'émergence du conflit contre Boko



Haram a douché les espoirs d'avoir enfin éradiqué la maladie : en 2016, quatre nouveaux cas de poliomyélite étaient enregistrés dans l'État du Born, dans le nord-est du pays, foyer de l'insurrection jihadiste.

#### Situation sécuritaire volatile

La situation sécuritaire reste extrêmement volatile dans le nord-est du Nigeria, dont Boko Haram et le groupe État islamique en Afrique de l'Ouest (Iswap) contrôlent de larges zones, particulièrement autour du lac Tchad. Dans les zones partiellement accessibles, les campagnes de vaccinations ont été menées sous protection de l'armée et des milices d'autodéfense. Dans les zones

totallement contrôlées par les jihadistes, l'OMS et ses partenaires ont approché les populations sur les routes ou les marchés pour tisser un réseau « d'informateurs santé » et des « sentinelles » pouvant alerter de cas ou de potentielles épidémies.

En 1988, l'OMS dénombrait 35 000 cas à travers le monde et encore plus de 70 000 cas rien qu'en Afrique en 1996. Mais grâce à une rare prise de conscience collective et à d'importants efforts financiers - 19 milliards de dollars sur 30 ans - seuls deux pays au monde comptent aujourd'hui des contaminations par le « poliovirus sauvage » : l'Afghanistan, avec 29 cas en 2020, et le Pakistan, avec 58 cas recensés. *Rfi.fr*

### L'école togolaise malade de ses enseignants « mougousseurs »

### Après Asrama Agokpo, un fondateur d'école enceinte 5 élèves de son lycée



L'éducation togolaise est décidément malade de ses enseignants qui allument leur bite sur les apprenants qu'ils sont appelés à encadrer.

Après le cas d'Asrama (Agokpo) dans la préfecture de Haho où un Directeur d'école a enceinté une élève de 12 ans, c'est au tour de Sokodé, à 340 km au Nord de Lomé, dans la région centrale, de vivre son ou ses cas.

Selon une information, c'est un fondateur d'école qui a enceinté cinq (5) lycéennes (Trois en classe de 2nd et deux en classe de Première).

Des précisions données par nos confrères de l'hebdomadaire Courrier de la République, l'auteur de cet acte est Fondateur et Directeur de cet établissement scolaire privé qui se trouverait en face de l'ENA de la ville de Sokodé.

Il est aussi rapporté que notre Fondateur est un habitué de ses faits avec pour principal appât, la promesse de réussite aux compositions et aux examens de fin d'années scolaires.

L'affaire d'après les informations est pendante devant la justice.

T228



## ELLE EST DE RETOUR POUR VOTRE BONHEUR !

**PROMO  
AIRFIBER MOBILE**

# 60 Go

à 15 000 FCFA

\*919\*10\*3#




Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au \*919\*8\*2#



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.  
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR

# FORUM ANNONCE



## TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO



# +100

## NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ
- ADOUGBÉLAN
- AGOTIGOMÉ
- AHOMA
- AKPOSSOU
- ALAOUSSO
- ALINKA 2
- ANÉHO-YÉSUVITO
- ANIÉ-KABLÉKOPÉ
- ANIÉ-LOSSOKOMÉ
- AOU-MONO
- ATALO
- ATIKOLOÉ
- BASSAN-KOPÉ
- BIDJANDÉ
- BOCCO
- BONANGANA
- CINKASSÉ-TOTAL
- DALINKO
- DANTCHO
- DANYI-DZOGBÉGAN
- DANYI-KONTA
- DJADOUKOPÉ
- DJAGBLÉ-AGODOMÉ
- DJARKPANGA-PRÉFECTURE
- DJÉKLOÉ
- DJIYÉGA
- DZÉYIBO
- DZOGBÉKPÉMÉ
- ÉDIWLOU
- ÉHOUI
- ÉKÉTO-ÉLAVAGNON
- GAOUGBLÉ
- GAPÉ-ATCHANVÉ
- GATI-AGODOU
- GBANTCHAL
- GBOTO-KOSSIDAMÉ
- GOULBI
- HAVÉ
- ITOKOUBÉ
- KADJAFÉ
- KADOGO
- KARA-BOSCO
- KARA-CHAMINADE
- KARA-SOS
- KARA-TCHINTCHINDA
- KAVÉ
- KITANGOULI
- KOLO-MÉSSIWOBE
- KOUBOUABOU
- KOUDZRAGAN
- KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ
- KOUNTOUARÉ
- KOURIENTRÉ
- KOUTCHITCHÉOU
- KPALIMÉ-HÔTEL
- KPÉKPÉTA
- KPÉTAB
- KPÉTCHIHOUÉ
- KPÉTSOU
- LABARKOUTA
- LAKIYÉKOU
- LAMBOUNDI
- LANKUI
- LA PAIX
- LÉDIYO
- MANDOURI 2
- MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ
- ATIÉGOU 3
- NAMPOCH
- NASSIKOU
- NATARÉ
- NATIGOU
- NATIPONI
- NGAMBI
- NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI
- NOTSÉ
- NOTSÉ-NAOLO
- OFOUNAGBO
- OGARO
- OGOOU-AKODÉSSÉWA
- OLIGO
- OLOUTOKOU
- PAGALA-VILLAGE
- PAGOUDA-KAGNISSI
- PAYOKA
- SAMAI 2
- SÉGBÉ-VIÉTÉ
- SIYIMÉ
- SOGBOHOÉ
- SOKODÉ-KPANGALAM
- SOTOUBOUA-SONDÉ
- TAMBONGA
- TCHAGRI-TCHAKPA
- TCHAPOSSI
- TCHÉKOUNI-KOPÉ
- TCHÉKPO-DÉVE
- TCHIMBÉRI
- TCHINMUL
- TCHOGOUMA
- TCHORÉ
- TOBOSSÉ
- TOHOUN-DOUANE
- TOKO
- TONTONDI
- TSAVANYA
- TSÉVIÉ-TÉKANYI
- VHÉ
- VOATTIVÉ
- WOGBA
- ZAFI
- ZÉGLÉ



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

@togocom.tg

@togocom\_tg

Service Client : 888 | 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours / 7 de 7h à 21h

### Groupe Forum Presse (GFP)

#### Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti  
Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

#### Directeur de Rédaction

#### Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kiwi AMEGAH-WOVOE

Michel AKOETE

#### Infographie

ALLYN EKOUÉ MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires